

Une expertise au service des territoires périurbains et ruraux



La démarche *Atelier des territoires*

En mai 2016, la candidature du syndicat DEPART a été retenue au niveau national pour faire l'objet de la démarche *Atelier des territoires* animé par l'Etat sur le thème « **Mieux vivre ensemble dans le périurbain** ».

La région troyenne fait ainsi partie des cinq sites lauréats en France qui bénéficieront tout au long de l'année 2017 d'un **dispositif de pilotage et d'animation** autour de réflexions sur l'équilibre territorial entre villes centres et couronnes périphériques, sur la diversité, la qualité et les ressources des espaces périurbains ainsi que sur les modes de vie de leurs habitants.

Trois séances d'Ateliers seront organisées associant services de l'Etat, élus des collectivités territoriales, partenaires institutionnels et société civile.

Dans le cadre de cet accompagnement, une équipe pluridisciplinaire composé d'urbanistes et de professionnels de l'aménagement sera missionnée pour apporter une **expertise ciblée sur les enjeux propres aux territoires périurbains de la région troyenne**.

Les Ateliers prendront des formes variées : visites sur site, travail sur plans, co-construction d'un diagnostic sensible du territoire, détermination d'enjeux et d'axes de projet formalisés dans une feuille de route.

Il s'agit, pour nos territoires, d'une **opportunité de mise en réflexion** des questions d'aménagement à l'échelle d'un périmètre élargi. Le syndicat DEPART se félicite de la mise en place de cette démarche en collaboration avec l'Etat pour **enrichir nos réflexions et nos projets**.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet du Ministère du Logement et de l'Habitat Durable : <http://www.logement.gouv.fr/atelier-des-territoires-695>



L'étude risque inondation et urbanisme

Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Seine troyenne, le syndicat DEPART a réalisé une étude de « valorisation des bonnes pratiques de prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire ».

Après la constitution d'un **référentiel technique et juridique** des outils d'intégration du risque dans les documents et procédures d'urbanisme, le travail s'est poursuivi par la réalisation d'un **cahier de fiches « retours d'expériences »** et par l'élaboration d'un **plan d'action stratégique** autour de trois volets : sensibilisation, recommandations, ressources et outils.

L'étude vise à inciter au développement de démarches d'aménagement et d'urbanisme à la fois plus responsables et plus ambitieuses en termes d'acceptation et d'adaptation à la présence du risque, afin de **mieux vivre avec l'eau**.



SCoT, territoires et mobilités

Cette année, le **5^e numéro de l'observatoire du SCoT** est consacré à la thématique des déplacements et de la mobilité, à l'échelle du SCoT et plus globalement de l'aire urbaine de Troyes.



Quartier résilient Matra,
Romorantin-Lanthenay (41)



La connaissance de la **vulnérabilité** du territoire au risque et la conception de projets **résilients** constituent des enjeux forts dans le cadre de la planification.

L'étude a été présentée lors d'une journée organisée par la DRIEE à Paris le 12 septembre 2016 et a été restituée en comité technique PAPI/SLGRI le 6 octobre dernier.

● Téléchargez les trois rapports de l'étude sur le site internet du syndicat, rubrique Vie et action / La mise en œuvre du SCoT

Ce document porte un regard sur **l'évolution de la mobilité** dans les territoires urbains, périurbains et ruraux depuis l'approbation du SCoT (covoiturage, transport à la demande), questionne **les orientations du schéma** en matière de transports et déplacements, et ouvre des **pistes de réflexion pour demain** (plan de mobilité rurale ?).

Enfin, le numéro comporte comme chaque année un encart relatif à la mise à jour annuelle des indicateurs du SCoT en matière d'habitat : production de logements, densité résidentielle, logement aidé, réhabilitation de l'ancien.

● Retrouvez le numéro 5 de l'observatoire du SCoT sur le site internet du syndicat, rubrique Vie et action / Le suivi et l'évaluation